

La balustrade, détruite ainsi que le jubé par les huguenots, en 1562, fut rétablie en 1585, et l'on plaça sur le nouveau jubé l'inscription suivante :

QCOD : BELL . CIVIL . LICENTIA
 FOEDE DISJECTIVM FVERAT
 D . O . M . PROPITIO . CAN . ET COM.
 LVGD . REST . A . M.D.L.XXXV.

Le jubé en marbre de diverses couleurs avait 32 pieds de long, 8 de large et 12 de haut. Sa façade formait sept portiques, celui du milieu était la porte du chœur, ceux des extrémités étaient fermés par une balustrade de cuivre jaune et contenaient les statues de saint Jean et de saint Étienne, aux quatre autres il y avait de petits autels de marbre blanc. On y montait par deux escaliers pratiqués dans son épaisseur. Au milieu de sa plate-forme était l'autel de *saint Hilaire*, où l'on célébrait chaque jour après matines la messe de la Croix, chantée par deux enfants de chœur. Il y avait là deux pupitres, un à l'orient et à gauche contre le mur d'appui, près du chœur, pour les leçons de matines, l'autre plus élevé au milieu et au nord pour l'Évangile.

Trois couronnes royales étaient suspendues au milieu et aux deux extrémités, chacune d'elles avait trois chandeliers et trois cierges. Au milieu, sur le mur d'appui, du côté de la nef était une colonne en marbre blanc, de 3 pieds de haut, terminée par une pyramide sculptée. Sur cette colonne, du côté de la nef était pratiquée une case en forme de niche pour placer le Saint-Sacrement le jeudi saint, et à côté une bobèche de cuivre pour un cierge.

des autres ministres, soit que ce siège se trouve derrière l'autel, comme à Lyon, soit que, par une conséquence du relâchement dans les rites, on l'ail placé ailleurs.